



CETTE FICHE EST A CONSERVER PAR LE SPORTIF OU LA SPORTIVE

SUIVI MÉDICAL 2019 - 2020

**POUR LES SPORTIFS FIGURANTS SUR LES LISTES DES
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, ESPOIRS
ET COLLECTIFS NATIONAUX**

- I - BILAN MÉDICAL D'INSCRIPTION A RÉALISER DANS LES DEUX MOIS DE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET ESPOIRS.**
- II - BILAN MÉDICAL DE SUIVI ANNUEL A RÉALISER AVANT LE 30 NOVEMBRE pour les athlètes inscrits sur les listes des sportifs de Haut Niveau, les listes des collectifs nationaux et Espoirs.**

L'un comme l'autre de ces deux bilans médicaux comprendront :

1. Visite médicale initiale.
2. Bilan biologique.
3. Bilan cardiovasculaire.
4. Consultation dentaire.
5. Seconde visite annuelle à effectuer 6 mois après la visite initiale.

Les sportifs qui n'auront pas réalisés le 1^{er} DECEMBRE le bilan médical prévu au I et II susvisés, ne pourront renouveler leur licence.

III - PRISE EN CHARGE DES EXAMENS

- Le bilan médical des sportifs de haut niveau s'inscrit dans les actions de prévention, à ce titre ils peuvent être remboursés par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) : votre médecin doit le codifier comme un acte médical (G) dans la mesure où il a effectué son examen clinique.
- La fédération interviendra après remboursement par la sécurité sociale et/ou de votre mutuelle s'il subsiste un reste à charge.

Dans tous les cas, ces examens seront remboursés par la fédération uniquement pour le reste à charge,

Après réception des factures relatives aux examens effectués et des documents de remboursement de la sécurité sociale et/ou de la mutuelle, au siège de la Fédération :

**F.F.B.S.
41, rue de Fécamp
75012 PARIS.**

ET sous réserve que vous ayez transmis l'intégralité des résultats de ces examens au Médecin Fédéral National :

**F.F.B.S
Docteur Marie-Christine BINOT
41, rue de Fécamp
75012 PARIS**

Ces examens peuvent être réalisés dans n'importe quel centre de médecine du sport (voir liste sur le site www.ffbs.fr dans l'onglet Documentation, rubrique Documents médicaux), chez un médecin du sport ou chez votre médecin traitant s'il est diplômé en médecine du sport.

La fédération s'engage à recueillir l'ensemble des données médicales relatives aux différents examens du Suivi médical longitudinal contrôlé (SMLC) dans le respect de la plus grande confidentialité.

IV - DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 231-3 DU CODE DU SPORT

Les sportifs qui n'auront pas réalisés le 1^{er} janvier 2020 le bilan médical prévu au I (1, 2, 3, 4) susvisé, s'exposent à se voir adresser un certificat de contre indication d'ordre administratif à la pratique du Baseball et/ou du Softball, jusqu'à régularisation de leur situation vis-à-vis du suivi médical obligatoire.

Ce certificat s'accompagnera d'une suspension immédiate de leur licence.

IV - CARTE VITALE EUROPEENNE

Il est conseillé aux sportifs participants à des compétitions européennes de faire une demande de carte vitale européenne auprès de leur centre de sécurité sociale, afin que leur couverture médicale soit assurée au cours des déplacements à l'intérieur de l'Europe.

Cette demande gratuite doit être effectuée au moins 3 semaines avant le départ.



Date _____

DOSSIER MÉDICAL 2020

à retourner au Docteur Marie-Christine BINOT
F.F.B.S
41, rue de Fécamp
75012 PARIS

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Tél. | ____ || ____ || ____ || ____ || ____ |

Date & lieu de naissance _____

Profession _____

COUVERTURE SOCIALE

N° Sécurité Sociale _____

Assuré(e) social(e) Oui Non

Mutuelle Oui Non

Si oui, laquelle (adresse) _____

MÉDECIN TRAITANT

NOM – Prénom _____

Adresse _____

Téléphone | ____ || ____ || ____ || ____ || ____ |

PLATEAU TECHNIQUE OU VOUS PASSEZ VOS EXAMENS MÉDICO-PHYSIOLOGIQUES

Nom du médecin responsable _____

ADRESSE ET TÉLÉPHONE DU LABORATOIRE OU VOUS FAITES VOS EXAMENS BIOLOGIQUES
HABITUELLEMENT

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE HABITUEL

Adresse et téléphone _____

COORDONNÉES D'AUTRES INTERVENANTS DANS VOTRE SUIVI MÉDICAL

◆ Chirurgien _____

◆ Podologue _____

◆ Psychologue _____

◆ Dentiste _____

◆ Autre(s) _____



Dossier Médical 2020

A REALISER :

avant le 30 novembre 2019 par un médecin diplômé en médecine du sport

1. VISITE MÉDICALE INITIALE

DATE _____

NOM _____ **Prénom** _____

Antécédents familiaux _____

Antécédents personnels : Médicaux, Chirurgicaux, Traumatiques (atteintes articulaires, osseuses, tendineuses, musculaires), Gynéco-obstétricaux pour les femmes, Familiaux. _____

Antécédents sportifs : Catégorie, niveau, durée, performances, incidents ou accidents

Vaccinations conformément au calendrier vaccinal en vigueur.

Poids _____

Taille _____

Anomalies _____

Bilan diététique : Conseils nutritionnels, si nécessaire par avis spécialisés coordonnés par le médecin

Bilan psychologique : par le médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale

Recherche indirecte d'un état de surentraînement via le questionnaire concerné

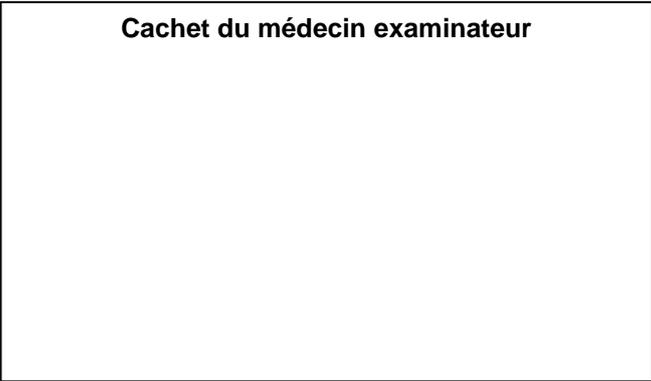
Recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

Information et prévention du Dopage et des conduites dopantes.

Points de vigilance pour l'examen clinique :

- Dépistage de troubles de la statique rachidienne
- Dépistage des dystrophies de croissance
- Dépistage des troubles de la vision +/- orientation OPH
- Dépistage des troubles posturologiques +/- orientation podologue
- Examen clinique des épaules
- Adaptation cardiovasculaire
- Vitamine D en fonction des besoins.

Cachet du médecin examinateur





Dossier Médical 2020

2. BILAN BIOLOGIQUE

A REALISER :

avant le 30 novembre par un médecin diplômé en médecine du sport
par les sportifs de plus de 15 ans, avec autorisation parentale pour les mineurs

- ◆ Numération formule sanguine,
- ◆ Réticulocytes,
- ◆ Ferritine.
- ◆

Date _____

RÉSULTATS
(joindre la feuille des résultats)



Dossier Médical 2020

3. BILAN CARDIOVASCULAIRE

A REALISER :

avant le 30 novembre par un médecin diplômé en médecine du sport

A l'entrée sur les listes des sportifs de haut niveau, puis une fois par an :

- ◆ Électrocardiogramme de repos standardisé avec compte rendu médical.

A l'entrée sur les listes des sportifs de haut niveau, puis une fois TOUS LES 4 ANS

- ◆ Épreuve d'effort d'intensité maximale (+/- mesure des échanges gazeux et des épreuves fonctionnelles respiratoires) selon les modalités en accord avec les données scientifiques actuelles, en l'absence d'anomalie apparente à l'examen clinique cardiovasculaire de repos et aux deux examens précédents (ECG – Echo cardio).

Date du 1^{er} test :

A la 1^{ère} inscription sur les listes de Haut Niveau.

- ◆ Échocardiographie transthoracique de repos avec compte rendu médical.

(Les sportifs ayant eu cet examen avant l'âge de 15 ans doivent le renouveler entre 18 et 20 ans)

Date _____

RÉSULTATS

(à reporter ci-dessous ou joindre la feuille de tests et le compte rendu médical)



Dossier Médical 2020

4. BILAN DENTAIRE

A REALISER :

avant le 30 novembre par un médecin diplômé en médecine du sport

- ◆ Consultation dentaire.
- ◆ Radio panoramique dentaire.
(si nécessaire, après avis du dentiste)

Date _____

RÉSULTATS
(à remplir par ton chirurgien dentiste)



Dossier Médical 2020

5. SECONDE VISITE MEDICALE ANNUELLE

A EFFECTUER :

6 mois après la visite médicale initiale par un médecin diplômé en médecine du sport)

DATE _____

NOM _____ Prénom _____

Antécédents sportifs : Catégorie, niveau, durée, performances, incidents ou accidents

Poids _____

Taille _____

Anomalies _____

Bilan diététique : Conseils nutritionnels, si nécessaire par avis spécialisés coordonnés par le médecin

Bilan psychologique pour les mineurs : par le médecin ou par un psychologue sous responsabilité médicale

Recherche indirecte d'un état de surentraînement via le questionnaire concerné

Recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites.

Points de vigilance pour l'examen clinique :

- Dépistage de troubles de la statique rachidienne
- Dépistage des dystrophies de croissance
- Dépistage des troubles de la vision +/- orientation OPH
- Dépistage des troubles posturologiques +/- orientation podologue
- Examen clinique des épaules
- Adaptation cardiovasculaire
- Vitamine D en fonction des besoins.

Cachet du médecin examinateur



Dossier Médical 2020

CONTACTS

BINOT Marie-Christine
Médecin Fédéral National

F.F.B.S
41, rue de Fécamp
75012 PARIS
Email : marie-christine.binot@ffbs.fr

LESFARGUES Stephen
Directeur Technique National

41, rue de Fécamp
75012 PARIS
Mobile : 06 12 77 20 01
Email : stephen.lesfargues@ffbs.fr

David MEURANT
Conseiller Technique National

41, rue de Fécamp
75012 PARIS
Tel : 01 44 68 89 34
Mobile : 06 29 99 69 45
Email : david.meurant@ffbs.fr

**Expédition des Factures des
Examens médicaux**

F.F.B.S
41, rue de Fécamp
75012 PARIS